



PLAN INSTITUTIONNEL D'AIDE À LA RÉUSSITE 2015-2019

Avis favorable de la commission des études le 10 février 2016

Adoption au conseil d'établissement le 11 février 2016

Le plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019 a été élaboré par les membres du comité d'aide à la réussite. Pour l'année scolaire 2014-2015, ce comité était formé des personnes suivantes :

Daphné-Rébecca Arbour, enseignante
Johanne Constantineau, conseillère pédagogique
Isabelle Croze, conseillère d'orientation et répondante du SAIDE
Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique
Majid Ftouhi, enseignant
Hélène Gingras, conseillère à la vie étudiante et communautaire
Sylvie Lévesque, aide pédagogique individuelle
Marie-Claude Rainville, enseignante
Isabelle Vadeboncoeur, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

Pour l'année 2015-2016, le comité est composé des personnes suivantes :

Johanne Constantineau, conseillère pédagogique
Isabelle Croze, conseillère d'orientation et répondante du SAIDE
Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique
Renée Gaudet, enseignante
Hélène Gingras, conseillère à la vie étudiante et communautaire
Marie-Claude Rainville, enseignante
Thérèse Sirois, aide pédagogique individuelle
Isabelle Vadeboncoeur, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette remercie toutes ces personnes pour leur engagement.

Table des matières

Table des matières	3
Introduction.....	4
Un bref rappel historique.....	4
Des sources solides.....	4
Une conception large et englobante de la réussite	5
Les caractéristiques du Collège et de sa population étudiante	6
Quelques données éclairantes	6
Les personnes au cœur de ce plan	8
Le plan de réussite comme partie intégrante du plan stratégique.....	9
Les axes de développement	10
1 ^{er} axe de développement : Favoriser l’engagement de l’étudiant et de l’étudiante dans sa réussite	10
2 ^e axe de développement : Offrir un environnement éducatif de qualité, tant sur le plan pédagogique qu’au chapitre des affaires étudiantes.....	12
3 ^e axe de développement : Développer une vision commune de la réussite éducative (réussite aux plans scolaire, personnel, professionnel et social)	13
Définitions	14
Conclusion	15

Introduction

Un bref rappel historique

Depuis 2000, à la demande du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les collèges ont l'obligation de se doter de plans institutionnels d'aide à la réussite, et ce, dans le but d'améliorer la réussite et la diplomation des étudiants et des étudiantes. Au Cégep régional de Lanaudière à Joliette (CRLJ), un premier plan a été élaboré pour la période de 2000 à 2003. Ce plan avait pour but, essentiellement, de développer une culture de la réussite dans l'établissement et de mieux comprendre la population étudiante et ses besoins.

Par la suite, les deuxième (2004-2007) et troisième (2008-2013¹) plans d'aide à la réussite ont permis au collège de bien cerner les caractéristiques de ses étudiants et de ses étudiantes et d'analyser leurs défis du point de vue de la réussite aux cours, de la persistance aux études et de la diplomation. Ces deux plans ont également favorisé la mise en œuvre de différentes mesures d'aide à la réussite en réponse aux constats formulés et aux besoins décelés. De plus, conformément aux prescriptions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*², ces deux plans ont été intégrés, dès 2004, aux plans stratégiques du Cégep régional de Lanaudière (CRL). Cette intégration a permis au CRL et au CRLJ de placer officiellement la réussite au cœur de leurs actions. Nous verrons plus loin qu'il en est de même pour la période 2015-2019.

Des sources solides

En 2013-2014, le CRLJ a mobilisé sa communauté afin de faire un bilan de son plan de réussite qui arrivait à échéance. Ce bilan institutionnel d'aide à la réussite 2008-2013 a permis d'en arriver à plusieurs recommandations qui serviraient d'assises au nouveau plan de réussite et qui assureraient davantage son efficacité potentielle. Mentionnons, notamment, les suivantes :

- Recommandation no 11 : Réfléchir aux données nécessaires pour vérifier l'impact des actions et des mesures d'aide sur la réussite des étudiants et étudiantes.
- Recommandation no 12 : Définir les rôles et responsabilités de chacun des intervenants et intervenantes dans le prochain plan d'aide à la réussite.
- Recommandation no 13 : S'assurer d'élaborer un plan d'aide à la réussite plus ciblé en tenant compte des ressources financières et humaines disponibles.
- Recommandation no 15 : S'assurer de définir des indicateurs pertinents et facilement mesurables dans le prochain plan d'aide à la réussite.

D'autres sources ont également été à l'origine du nouveau plan de réussite. Soulignons, entre autres :

- Le plan stratégique du Cégep régional de Lanaudière 2015-2019;
- Les différentes statistiques de réussite, de persistance aux études et de diplomation;

¹ Une année d'extension a été ajoutée afin de couvrir l'année 2014

² Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, article 16-1.

- Les échanges entre les intervenantes et intervenants rencontrés lors des différentes consultations :
 - auprès des membres de la communauté collégiale (le 8 janvier 2015);
 - auprès des conseillers et conseillères pédagogiques du collège (le 27 avril 2015);
 - auprès du Comité d'aide à la réussite (les 5 et 7 mai et le 8 juin 2015);
 - auprès des enseignants et enseignantes (le 14 mai 2015);
 - auprès des membres de la Commission des études (le 27 mai 2015);
 - auprès du Comité de gestion pédagogique (le 23 septembre 2015).

En outre, soulignons que plusieurs politiques, règlements ou projets du collège, qui traitent de la question de la réussite, de son importance et de ses conditions, ont guidé les réflexions. Mentionnons notamment :

- La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA);
- La *Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études* (PIGEP);
- La *Politique institutionnelle relative à la présence aux cours des étudiants et des étudiantes*;
- La *Politique institutionnelle de valorisation de la langue française*;
- Le règlement no 11 : *Règlement sur la réussite scolaire du Cégep régional de Lanaudière*;
- Le règlement no 7 : *Règlement relatif aux conditions de vie et au fonctionnement du Cégep régional de Lanaudière*;
- Le règlement no 6 : *Règlement sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière*;
- Le *Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette*.

Une conception large et englobante de la réussite

Un plan de réussite mobilisant ne saurait faire fi d'une conception claire et univoque de ce qu'est la réussite. À cet égard, le collège a choisi de privilégier de nouveau la conception promue par le *Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette*, à savoir celle de la réussite éducative. Cette conception, inspirée de celle du Conseil supérieur de l'éducation³, possède un caractère plus large et plus englobant que la réussite purement scolaire, et ce, en mettant l'accent sur la « réussite des étudiantes et étudiants aux plans scolaire, personnel, professionnel et social ⁴».

De plus, conformément aux principes du *Projet éducatif*, le plan de réussite adhère à une approche humaniste fondée sur le développement de « toutes les dimensions essentielles de l'existence humaine »⁵. Le respect des personnes et le respect des engagements sont parmi les valeurs essentielles de cette approche.

³ Conseil supérieur de l'éducation, *Au collégial. L'orientation au cœur de la réussite* (2002 :7)

⁴ *Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette*, p.2

⁵ *Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette*, p.3

Les caractéristiques du Collège et de sa population étudiante

Quelques données éclairantes

Dans le but de concevoir un plan de réussite qui réponde adéquatement aux besoins de sa population étudiante, certaines données doivent être mises en lumière. Ces dernières ont d'abord trait au collège lui-même :

- À la session automne 2014, le collège comptait 2562 étudiantes et étudiants inscrits dans ses 23 programmes d'études préuniversitaires, techniques et à cheminement particulier, comparativement à 2648 à la session d'automne 2013⁶. Cette baisse s'observe également dans l'ensemble du réseau collégial selon les données du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science⁷. Le ministère prévoit une diminution de la population étudiante au collégial jusqu'en 2020.
- Depuis quelques années, le collège voit croître le nombre d'étudiants et d'étudiantes qui choisissent un cheminement particulier⁸. À l'automne 2010, le collège avait 206 étudiantes et étudiants inscrits à la session Accueil et intégration et en session Transition. À l'automne 2014, on en comptait 314 en Cheminement Tremplin DEC⁹.
- Au fil des années, le collège accueille un nombre grandissant d'étudiants et d'étudiantes qui nécessitent des services adaptés. En 2010, ils étaient 40 étudiants et étudiantes. À l'automne 2014, ils étaient 170 à utiliser les services.

Les autres données essentielles concernent la population étudiante en formations préuniversitaire et technique et sa performance d'un point de vue scolaire¹⁰. Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants :

Commençons par des données qui concernent la formation préuniversitaire pour les cohortes A2005 à A2014 :

La moyenne générale au secondaire (MGS) des étudiants et étudiantes du collège pour les dix dernières cohortes est de 78,0 comparativement à 79,1 pour les collèges publics.

La moyenne des taux de réussite à la première session pour les dix dernières cohortes est presque égale avec celle des collèges publics soit 82,6 % pour les étudiants et étudiantes du collège comparativement à 82,4 % pour les collèges publics.

Pour les taux de réinscription au collège, de la deuxième à la quatrième de session, les moyennes des cohortes A2005 à A2014 sont de 2,4 % à 5,2 % inférieures à celle des collèges publics.

⁶ Données fournies par le Service de Gestion des ressources et de l'organisation scolaire en date du 22-09-2014.

⁷ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science / statistiques – prévisions de l'effectif étudiant au collégial - prévisions de 2014 à 2028.

⁸ Depuis l'automne 2013, le nom du cheminement particulier est « Tremplin-DEC ». Auparavant, il avait pour nom « Accueil et intégration et session de Transition ».

⁹ Données fournies par le Service de Gestion des ressources et de l'organisation scolaire en date du 22-09-2014.

¹⁰ Les données analysées sont extraites du système PSEP et concernent les populations A (sans expérience au collégial) et B (avec expérience au collégial), même collège et tout programme en date du 20 août 2015.

Les étudiants et étudiantes du collège ont obtenu un taux moyen de diplomation en deux ans de 37,39 % comparativement à 36,00 % pour les collèges publics. Lorsque nous analysons séparément les résultats des filles et des garçons, nous remarquons que ce sont les filles qui ont obtenu un écart un peu plus élevé avec les collèges publics. Les garçons ont obtenu un taux similaire aux collèges publics.

Pour la moyenne des taux de diplomation à ce jour, toujours pour la même période, les étudiants et étudiantes du collège ont obtenu un taux de 58,66 % comparativement à 61,62 % pour les collèges publics.

Poursuivons avec des données concernant les étudiants et étudiantes de la formation technique pour les cohortes A2005 à A2014 :

La moyenne générale au secondaire (MGS) des étudiants et étudiantes du collège est presque identique à celle des collèges publics, soit 76,1 comparativement à 76,4 pour les collèges publics.

Par contre, la moyenne des taux de réussite à la première session est plus élevée pour les étudiants et étudiantes du collège soit 85,6 % comparativement à 83,7 % pour les collèges publics.

En ce qui concerne les moyennes des taux de réinscription de la 2^e à la 6^e session, les résultats obtenus sont de 3,1 % à 4,2 % inférieurs à ceux des collèges publics.

En ce qui concerne les taux de diplomation en 3 ans, la moyenne des taux des étudiants et étudiantes du collège est plus basse soit 33,82 % comparativement à 36,12 % pour les collèges publics. Lorsque nous comparons les taux entre les filles et les garçons, nous remarquons que les filles ont des taux plus élevés que les garçons. Pour la moyenne des taux de diplomation à ce jour, là aussi le collège a un taux plus bas que les collèges publics soit 49,68 % comparativement à 53,38 % pour les collèges publics.

Pour ce qui est des statistiques concernant les résultats à l'Épreuve uniforme de français, elles sont fort enviables. En effet, 96 % des étudiants et étudiantes ont réussi après plus d'un essai.

Enfin, d'autres données d'ordre plus perceptuel ont été recueillies en mars 2015¹¹ dans le but de déterminer les principaux défis des étudiants et des étudiantes qui fréquentent l'établissement. Ces données nous indiquent que :

- 29% des répondants et des répondantes affirment travailler 16 heures et plus chaque semaine;
- 56% estiment avoir tendance à attendre à la dernière minute pour étudier et faire leurs travaux;
- 43% affirment avoir de la difficulté à gérer leur temps;
- 37% se questionnent sur leur choix de carrière;
- 34% croient manquer de motivation dans leurs études;
- 30% ont de la difficulté à demander de l'aide lorsqu'ils ne comprennent pas la matière;
- 27% estiment manquer de méthodes de travail;
- 45% éprouvent des difficultés à gérer le stress relié à leur vie personnelle;
- 20 % des garçons et 40 % des filles présentent un niveau élevé de détresse psychologique.

Certaines données mentionnées ci-dessus peuvent rappeler certains constats de la Recherche Écobes¹², réalisée il y a quelques années. Cette recherche mettait en lumière les résultats suivants :

- 37,9% des étudiants et étudiantes se questionnent sur leur choix de programme;
- 44,9% trouvent l'adaptation à la charge de travail de l'enseignement collégial difficile ;

Les personnes au cœur de ce plan

En tant que premiers responsables de leur réussite et de leurs apprentissages, les étudiantes et les étudiants sont les premiers interpellés par ce plan.

Bien qu'il ait été conçu pour l'ensemble de la population étudiante, ce plan a pour but de soutenir les personnes suivantes :

- Ceux et celles qui réussissent bien leurs études et qui désirent améliorer leurs résultats scolaires;
- Ceux et celles qui éprouvent des difficultés dans un ou plusieurs cours et qui souhaitent obtenir du soutien;
- Ceux et celles qui ont des échecs et qui songent à abandonner leurs études;
- Ceux et celles pour qui l'intégration aux études collégiales représente un grand défi;
- Ceux et celles pour qui l'obtention du diplôme est semée d'embûches;
- Ceux et celles qui ont des difficultés d'apprentissage ou des limitations fonctionnelles;
- Ceux et celles qui vivent de la détresse psychologique ou des difficultés personnelles.

¹¹ Ces données sont issues d'un sondage réalisé entre le 11 et le 25 mars 2015 auprès de la population étudiante du collège. 842 personnes y ont participé.

¹² Portrait de la première cohorte d'étudiants issus du nouveau pédagogique, constituante de Joliette, septembre 2011.

De plus, soulignons que tous les intervenants et toutes les intervenantes de la communauté collégiale sont également parties prenantes de ce plan. En tant qu'éducateurs et éducatrices, leur contribution est essentielle :

- Les enseignants et enseignantes, qui sont au cœur des activités d'apprentissage et de la relation pédagogique;
- Le personnel professionnel, qui contribue à rehausser la qualité des programmes d'études, des services offerts et de l'environnement éducatif;
- Le personnel de soutien, qui par ses interventions appuie les étudiantes et les étudiants dans leur intégration au cégep et dans leur cheminement scolaire ;
- Le personnel-cadre, qui coordonne l'ensemble des activités et qui place la réussite au cœur des priorités de l'établissement.

Le plan de réussite comme partie intégrante du plan stratégique

Comme mentionné précédemment, le plan de réussite du CRLJ fait partie intégrante du plan stratégique 2015-2019 du CRL. Ce dernier inclut les cinq orientations suivantes :

- Orientation no 1 : Contribuer à la vitalité de la région comme institution de haut savoir;
- Orientation no 2 : Mettre la culture et le développement intégral de la personne au cœur de notre action éducative afin que nos étudiants et étudiantes participent et contribuent à la vitalité de la culture de leur région et à l'exercice de leur citoyenneté;
- Orientation no 3 : Poursuivre notre développement pédagogique en misant sur l'innovation et l'efficacité;
- Orientation no 4 : Consolider et valoriser les pratiques en matière de réussite éducative, notamment dans le prochain plan d'aide à la réussite;
- Orientation no 5 : Augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région, et recruter à l'extérieur de celle-ci.

Le CRLJ a développé son plan de réussite à partir de la quatrième orientation. La seconde partie du présent document précise quels sont les axes de développement, les objectifs stratégiques ainsi que les actions rattachées à cette orientation.

Tout comme le plan stratégique et le projet éducatif, le plan de réussite constituera, pour le collège, un document fondamental qui guidera l'ensemble de ses préoccupations et de ses actions.

Les axes de développement

Comme mentionné précédemment, l'élaboration des trois (3) axes de développement du nouveau plan de réussite 2015-2019 a pour assise la consultation lors de la journée pédagogique du 8 janvier 2015, les rencontres avec les membres du comité d'aide à la réussite, les consultations auprès des intervenants et intervenantes du collège, le Plan stratégique 2015-2019, le Rapport d'évaluation du plan institutionnel d'aide à la réussite 2008-2013, le Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette et les règlements et politiques concernant l'aide à la réussite.

Dans cette section, la présentation des trois axes de développement se fera en précisant des objectifs spécifiques associés à chacun des axes. Une liste non exhaustive des actions utilisées pour atteindre ces objectifs est également présentée ainsi que des indicateurs qui vont permettre de jauger de l'atteinte des actions.

1^{er} axe de développement : Favoriser l'engagement de l'étudiant et de l'étudiante dans sa réussite

La réussite éducative des étudiants et étudiantes englobe différents plans soit les plans scolaire, personnel, professionnel et social. Le soutien fourni par tous les intervenants et intervenantes amènera les étudiants et étudiantes à une responsabilisation et à un engagement envers leur réussite éducative.

Objectifs	Actions	Indicateurs
Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance auprès des étudiants et étudiantes dans leur programme et au collège	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la tenue d'activités d'accueil par le collège, par les programmes et par le Cheminement Tremplin DEC 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités organisées par le collège, par les programmes et par le Cheminement Tremplin DEC
	<ul style="list-style-type: none"> Aménager des installations physiques conviviales (lieux publics) 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de satisfaction des utilisateurs et utilisatrices des installations actualisées
	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les projets pédagogiques par programme des étudiants et étudiantes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets pédagogiques diffusés Niveau d'implication des étudiants et étudiantes dans leur formation en lien avec leur projet
	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation des étudiants et étudiantes à des activités collégiales, intercollégiales ou citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiants et étudiantes qui ont participé aux différentes activités Niveau d'implication des étudiants et étudiantes relié à l'activité réalisée

Objectifs	Actions	Indicateurs
Susciter l'utilisation des outils d'aide à l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Produire, sous différentes formes, des outils d'aide à l'apprentissage et les diffuser 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et diversité des outils produits • Niveau de connaissance des outils diffusés
	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles les outils d'aide à l'apprentissage du collège et les remettre sur demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'utilisation des outils produits • Niveau de satisfaction des outils produits
	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir le cours « Mieux réussir son cégep » aux étudiants et étudiantes du Cheminement Tremplin DEC et « Stratégies pour mieux réussir » aux autres étudiants et étudiantes du collège 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits • Niveau d'utilisation des outils d'aide à l'apprentissage dispensés dans ces deux cours
Soutenir les étudiants et étudiantes dans leur choix vocationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les étudiants et étudiantes à valider leur choix vocationnel par un accompagnement partagé entre tous les intervenants et intervenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et diversité des activités • Perception des étudiants et étudiantes du niveau d'accompagnement pour la validation de leur choix professionnel
Répondre aux besoins des clientèles particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler les besoins en fonction des particularités des étudiants et étudiantes par un accompagnement partagé entre tous les intervenants et intervenantes et offrir des services sur mesure selon les ressources disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'activités offertes selon la clientèle • Niveau de satisfaction des services offerts selon la clientèle rejointe

2^e axe de développement : Offrir un environnement éducatif de qualité, tant sur le plan pédagogique qu'au chapitre des affaires étudiantes

Ce deuxième axe a pour but de permettre à tous les services offerts au collège de participer au développement scolaire, personnel et social des étudiants et étudiantes du collège. Le soutien offert aux intervenants et intervenantes dans leur pratique portant sur l'aide à la réussite converge vers cet axe.

Objectifs	Actions	Indicateurs
Soutenir les intervenants et intervenantes dans leur pratique concernant la réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des activités de formation, d'échanges et de réflexion sur différentes pratiques qui favorisent la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et diversité des activités Niveau de satisfaction des intervenants et intervenantes Niveau d'utilisation des différentes pratiques présentées lors des activités
	<ul style="list-style-type: none"> Outiller les intervenants et les intervenantes dans leurs actions selon les particularités des étudiants et étudiantes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de moyens différents mis à la disponibilité des intervenants et intervenantes selon les particularités des étudiants et étudiantes Niveau de satisfaction des intervenants et intervenantes lors de l'utilisation des outils
Soutenir les pratiques pédagogiques de première session	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les outils liés aux pratiques de première session et les mettre à la disposition des enseignants et enseignantes 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils repérés Nombre d'outils mis à la disposition des enseignants et enseignantes Niveau d'utilisation des outils
	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les caractéristiques des étudiants et étudiantes de première session 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants et participantes aux activités de sensibilisation
	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les étudiants et étudiantes en difficulté rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiantes et étudiants à risque repérés dès la mi-session
Soutenir les activités de valorisation de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des activités d'échanges et de réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités organisées Niveau de satisfaction des intervenantes et intervenants
	<ul style="list-style-type: none"> Développer différents outils pour améliorer la qualité de la langue française 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils développés Niveau d'utilisation des outils

3^e axe de développement : Développer une vision commune de la réussite éducative (réussite aux plans scolaire, personnel, professionnel et social)

Ce troisième axe vise la concertation de tous les intervenants et intervenantes vers une vision commune de la réussite éducative. Le partage de cette vision commune amènera des conditions favorables au développement de l'aide à la réussite dans sa globalité. Les répercussions positives se feront sentir auprès des intervenants et intervenantes, mais aussi auprès des étudiants et étudiantes.

Objectifs	Actions	Indicateurs
Mobiliser la collectivité collégiale autour de la réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser le plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejointes Niveau de connaissance du plan par la communauté
	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les plans d'action et les bilans annuels d'aide à la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes rejointes Niveau de connaissance des plans d'action et des bilans par la communauté
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des rencontres d'échanges sur la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres sur le thème de la réussite et nombre de participants et participantes Niveau de satisfaction des participants et participantes aux rencontres d'échanges
	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître la définition de la réussite éducative par différents moyens 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et variété des échanges Niveau de connaissance de l'aide à la réussite
	<ul style="list-style-type: none"> Amener la collectivité à inclure des activités liées au plan d'aide à la réussite dans leurs pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités répertoriées Nombre de départements, de services qui ont inclus des activités d'aide à la réussite

Définitions

Action : L'action engage un processus cognitif dans lequel l'acteur se fait une représentation de la situation actuelle, de la situation éventuelle et des moyens à prendre pour réaliser le changement¹³.

Axe de développement : L'axe de développement est une des voies directrices au sein d'un processus global d'évolution reliant un état présent à un devenir¹⁴.

Indicateur : Indice, mesure, valeur ou donnée statistique qui caractérise globalement la situation, la conjoncture ou l'évolution d'une situation. Facteur quantitatif ou qualitatif qui, à la suite de l'observation rigoureuse et systémique, permet d'identifier les changements apportés à la suite d'une intervention¹⁵.

Intervenant : Personne qui participe à un processus¹⁶.

Objectif : L'objectif exprime l'intention, l'engagement, ce qu'on veut réaliser et produire, bref le but poursuivi par les services et les programmes offerts¹⁷.

Réussite éducative : La réussite éducative des étudiants et étudiantes englobe la réussite aux plans scolaire, personnel, professionnel et social¹⁸.

¹³ Dictionnaire actuel de l'éducation, 3^e édition, page 10

¹⁴ Dictionnaire actuel de l'éducation, 3^e édition p.157

¹⁵ Legendre (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation, 3^e édition, page

¹⁶ <http://www.le-dictionnaire.com/>

¹⁷ Guide sur les indicateurs, Secrétariat du Conseil du trésor, p.10

¹⁸ Projet éducatif du Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Conclusion

L'élaboration du plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019 a permis à la communauté collégiale d'échanger sur sa vision de la réussite éducative et de se doter d'objectifs communs dans le but de soutenir les étudiants et étudiantes dans leur réussite éducative .

Les objectifs identifiés dans ce plan amèneront les intervenants et intervenantes à poursuivre leur implication dans la réussite des étudiants et étudiantes. Ceux-ci auront à s'engager dans leur réussite, et ce, à titre d'actrices et acteurs principaux.

De ce plan institutionnel d'aide à la réussite 2015-2019 découlera chaque année le plan annuel d'aide à la réussite avec les spécifications des actions, des indicateurs et des ressources utilisés pour l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan institutionnel. À la fin de chaque année, un bilan sera réalisé. Celui-ci permettra la rédaction du prochain plan annuel dans le but d'atteindre les objectifs mentionnés dans le plan institutionnel.